CDG

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

2026-69

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

De la Haute-Marne

ARRETE

portant **COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CATEGORIE A**
Placée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Marne

Le Président

VU

. Le Code Général des Collectivités Territoriales,
. Le Code Général de la Fonction Publique,
. La délibération du Conseil d'Administration en date du **30 juin 2026** portant désignation des représentants des collectivités à la Commission Administrative Paritaire catégorie A,

ARRETE

ARTICLE 1° - **La composition de la Commission Administrative Paritaire catégorie A** placée auprès du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Marne est déterminée de la façon suivante :

A compter du 1er juillet 2026 :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES	
TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
Joël AGNUS	Didier PETIT
Thierry PONCE	David COLIN
Dominique THIEBAUD	Audrey ZAMMIT
Sylviane DENIS	Marie-Christine LAURENCE
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	
Fabrice CHANEY	Jérémie RAMADIER
Sébastien BERTRAND	François-Xavier DESCHERVOIS
David COVELLI	Jean-Michel JAUGEY
	Céline ROURE

ARTICLE 2° - Le présent arrêté sera transmis :
. Madame la Préfète du Département de la Haute-Marne
. Aux membres de la Commission Administrative Paritaire - A

Fait à **Chaumont,**
Le **1er juillet 2026,**
Le Président,

PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE
06 JUIL. 2026
ARRIVÉE

Joël AGNUS

Le Président,
. certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
. informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification
. Transmis au représentant de l'Etat le